



GUIDE DES PROGRAMMES CANADIENS EN MATIÈRE DE SCIENCE, DE TECHNOLOGIE ET D'INNOVATION



Advancing EU-Canada Research
and Innovation Collaboration



Le présent guide est issu du projet ERA-Can+, financé dans le cadre du septième Programme-cadre (7e PC) de la Commission européenne (accord de subvention no 609507).

Il a été préparé par l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) en fonction des renseignements accessibles en décembre 2014. Pour obtenir les renseignements les plus récents au sujet du projet ERA-Can+, veuillez consulter le site Web du projet au www.era-can.net

INTRODUCTION

Objectif du guide

Le présent guide vise à aider les chercheurs et les innovateurs européens à repérer et à saisir les occasions de collaboration avec leurs collègues canadiens. Il offre un aperçu du système des sciences, de la technologie et de l'innovation du Canada, et dresse le profil d'une sélection de programmes et de bourses de recherche et d'études qui pourraient intéresser les Européens. Chaque profil comporte une courte description du programme et des critères d'admissibilité pour les Européens, ainsi qu'un lien pour accéder à un complément d'information sur le programme.

STRUCTURE DU GUIDE

Chapitre 1 : Système des sciences, de la technologie et de l'innovation du Canada

Le chapitre 1 présente un aperçu de la structure du système des sciences, de la technologie et de l'innovation du Canada. Il décrit le contexte politique de la recherche et de l'innovation au Canada et les organismes qui financent et effectuent de la recherche au Canada.

Chapitre 2 : Programmes canadiens en matière de science, de technologie et d'innovation qui offrent du financement aux Européens

Le chapitre 2 dresse le profil des programmes canadiens en matière de science, de technologie et d'innovation par l'intermédiaire desquels les Européens peuvent obtenir du financement. Il englobe les programmes fédéraux et provinciaux.

Chapitre 3 : Programmes canadiens en matière de science, de technologie et d'innovation qui offrent des occasions de partenariat aux Européens

Le chapitre 3 dresse le profil des programmes canadiens en matière de science, de technologie et d'innovation qui sont accessibles aux Européens, mais n'offrent pas explicitement de fonds aux participants européens. Ces programmes permettent aux Européens de collaborer avec leurs collègues canadiens s'ils fournissent leur propre financement. Ce chapitre présente les programmes fédéraux et provinciaux.



CHAPITRE 1

Système des sciences, de la technologie et de l'innovation du Canada

Structure du système d'innovation canadien

Le Canada est une fédération de dix provinces et de trois territoires. La constitution canadienne précise que les gouvernements provinciaux assument une responsabilité exclusive à l'égard de tous les niveaux d'éducation, des ressources naturelles et de la santé. Dans le secteur de l'éducation, les gouvernements provinciaux financent les frais de fonctionnement de base des établissements d'enseignement, y compris le salaire du personnel qui appuie les activités de recherche-développement (R-D) menées dans les universités, les collèges et les hôpitaux universitaires du Canada.

Au Canada, les gouvernements fédéral et provinciaux assument une responsabilité conjointe à l'égard du cadre applicable à la science, à la technologie et à l'innovation, notamment les systèmes fiscaux, le financement de la recherche et du développement, la commercialisation, la transmission et la mobilisation du savoir ainsi que les droits de propriété intellectuelle, la mobilité de la main-d'œuvre, les politiques relatives à la concurrence, l'investissement étranger et le commerce extérieur. Sur le plan fédéral, le ministre de l'Industrie et le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie sont responsables de l'innovation au Canada. Pour sa part, le ministre du Commerce international est chargé de favoriser l'innovation, la science et la technologie à l'échelle internationale.

Contexte politique du Canada

En 2007, le gouvernement fédéral a publié un document intitulé Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada, qui constitue un cadre d'orientation pour les politiques canadiennes en matière de sciences et technologie. Le document met l'accent sur la création d'un « avantage entrepreneurial », d'un « avantage humain » et d'un « avantage du savoir » au Canada par l'atteinte de l'excellence à l'échelle mondiale, les partenariats et la reddition de compte en ce qui a trait aux investissements en R-D. La stratégie vise à accroître la R-D dans le secteur privé et à s'assurer que le Canada tire profit d'un milieu de recherche universitaire concurrentiel à l'échelle mondiale. Quatre grandes priorités stratégiques en matière de R-D y sont également définies : sciences et technologies de l'environnement,



énergie et ressources naturelles, santé et sciences et technologies de la vie ainsi que technologies de l'information et des communications.

Les politiques en matière de sciences et technologies de 2007 a annoncé la création du Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation (CSTI), un organisme consultatif indépendant dont le mandat consiste à formuler des recommandations sur les enjeux stratégiques touchant les sciences, les technologies et l'innovation ainsi qu'à orienter les politiques du gouvernement fédéral et à mesurer les progrès du Canada en la matière. En 2008, le CSTI a défini 13 priorités secondaires en matière de R D, approuvées ensuite par le gouvernement du Canada.

En novembre 2013, le gouvernement du Canada a lancé un nouveau plan de commerce international intitulé Plan d'action sur les marchés mondiaux, qui rehausse également la portée de la stratégie fédérale en matière de sciences, de technologie et d'innovation en faisant la promotion de l'innovation au service des affaires au Canada et de la compétitivité mondiale du pays.

En décembre 2014, le gouvernement du Canada a publié une nouvelle version de sa stratégie en matière de sciences, de technologie et d'innovation. En plus de conserver de nombreux éléments du cadre établi en 2007, la stratégie actualisée en 2014 vise à accroître la responsabilisation et la transparence en recherche, ainsi qu'à réduire le fardeau administratif associé au financement de la recherche au Canada. Elle présente en outre une nouvelle priorité en matière de R-D au Canada ainsi qu'une nouvelle priorité secondaire en sciences environnementales. En décembre 2014, les priorités du Canada en matière de R-D dans le domaine des sciences et des technologies étaient les suivantes :

→ **Sciences de l'environnement:**

- + Eau (santé, énergie, sécurité)
- + Méthodes propres pour l'extraction, le traitement et l'utilisation des hydrocarbures, ce qui comprend la réduction de la consommation de ces carburants
- + Agriculture (ajout en 2014)

→ **Ressources naturelles et énergie**

- + Production d'énergie à partir des sables bitumineux
- + Arctique (production de ressources, adaptation aux changements climatiques, suivi)
- + Biocarburants, piles à combustible et énergie nucléaire



- **Santé et sciences de la vie**
 - + Médecine régénératrice
 - + Neurosciences
 - + Santé dans le contexte du vieillissement de la population
 - + Génie biomédical et technologies médicales

- **Technologies de l'information et des communications**
 - + Nouveaux médias, animation et jeux
 - + Réseaux et services sans fil
 - + Réseaux à large bande
 - + Équipement de télécommunication

- **Fabrication de pointe (ajout en 2014)**
 - + Automatisation (y compris la robotique)
 - + Matériaux légers et technologies connexes
 - + Fabrication additive
 - + Matériaux quantiques
 - + Nanotechnologie
 - + Aérospatiale
 - + Secteur de l'automobile

Financement de la recherche

Selon les estimations, en 2013, les dépenses directes associées à la recherche s'élevaient à 30,4 milliards de dollars, soit un peu moins de 2 pour cent du PIB. Au Canada, le financement de la recherche repose sur six types de bailleurs de fonds : le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les universités, le secteur privé, les organismes à but non lucratif et les organismes étrangers. En 2013, le principal investisseur en R-D au Canada était le secteur privé canadien, qui comptait pour 47 pour cent de l'ensemble des dépenses en R-D au pays, suivi du gouvernement fédéral (20 pour cent) et des universités (17 pour cent); le reste des dépenses en R-D (15 pour cent) étant assumé par les investisseurs étrangers, les gouvernements provinciaux et le secteur à but non lucratif.

Ces investissements fédéraux sont répartis principalement entre les travaux de recherche internes réalisés par les 13 ministères et organismes fédéraux à vocation scientifique et les travaux de R-D externes réalisés par le secteur de l'enseignement postsecondaire. Les activités externes de R-D sont financées par voie de concours par les organismes suivants :

- + Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) est l'organisme fédéral de financement de la



recherche universitaire dans les domaines des sciences naturelles et du génie. Il soutient les étudiants universitaires dans leurs études supérieures, encourage et stimule la recherche axée sur la découverte, et favorise l'innovation en incitant les entreprises canadiennes à investir dans des projets de recherche organisés par les établissements postsecondaires et à y participer.

- + Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) est l'organisme fédéral de financement de la recherche qui fait la promotion de la recherche et de la formation de niveau postsecondaire dans le domaine des sciences humaines. En mettant l'accent sur le développement du talent, la production du savoir et la création de liens entre les établissements d'enseignement et les collectivités, le CRSH appuie, de façon stratégique, la réalisation d'initiatives de calibre mondial qui témoignent d'un engagement visant à bâtir un avenir meilleur pour le Canada et le monde entier.
- + Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) constituent l'organisme fédéral de financement de la recherche en santé au Canada. Leur objectif est de créer de nouvelles connaissances scientifiques et d'en favoriser la mise en application en vue d'améliorer la santé, d'accroître l'efficacité des produits et services de santé, et de renforcer le système de soins de santé au Canada. Composés de 13 instituts, les IRSC offrent leadership et soutien à plus de 13 000 chercheurs et stagiaires en santé dans les universités, les hôpitaux universitaires et les établissements de recherche de partout au Canada.
- + La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) finance des installations et de l'équipement de pointe permettant aux universités, aux collèges, aux hôpitaux de recherche et aux établissements de recherche à but non lucratif d'attirer et de retenir les meilleurs chercheurs du monde, de former la prochaine génération de scientifiques, d'appuyer l'innovation dans le secteur privé et de créer des emplois de qualité qui renforcent la position du Canada dans l'économie du savoir actuelle.
- + Génome Canada est un organisme à but non lucratif qui relie idées et personnes des secteurs public et privé pour trouver de nouveaux usages à la génomique, investit dans les sciences et la technologie de grande envergure pour stimuler l'innovation et transforme les découvertes en applications, en nouvelles technologies, en répercussions sociétales et en solutions dans les secteurs clés d'importance nationale, soit la santé, l'agriculture, la foresterie, les pêches et l'aquaculture, l'énergie, les mines et l'environnement.



Ensemble, le CRSNG, le CRSH et les IRSC sont appelés les trois Conseils. Certains programmes sont offerts conjointement par ces trois organismes (voir le chapitre 2). Une part moins importante du financement fédéral direct est allouée à d'autres secteurs, notamment le secteur privé et le secteur à but non lucratif, au moyen de mécanismes de financement direct et indirect. Par exemple, le gouvernement fédéral offre un financement direct par le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) et un financement indirect des activités de recherche du secteur privé par le programme de crédit d'impôt pour la Recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE).

Acteurs de la recherche

Les activités de R-D menées par les établissements postsecondaires du Canada (principalement les universités) sont nettement plus nombreuses que la moyenne des pays de l'OCDE (18 pour cent). Cette caractéristique distinctive du secteur canadien de la recherche s'explique par des investissements considérables et prolongés dans ce secteur et par un milieu des affaires où il s'effectue des activités de R-D dans une proportion moindre que la moyenne des pays de l'OCDE (68 pour cent). Il en résulte un écosystème où les universités sont bien placées pour servir de plateformes intersectorielles aux activités régionales, nationales et internationales de R-D.

Les universités abritent également 14 réseaux appuyés par le programme des Réseaux de centres d'excellence, qui réunit plus de 2 000 organismes publics et privés au Canada et à l'étranger au sein de réseaux de recherche thématique de pointe. Près de la moitié des laboratoires fédéraux sont situés sur les campus universitaires afin de favoriser la transmission et la mobilisation du savoir entre le milieu universitaire et le secteur public. Les universités fournissent aussi des lieux d'incubation et des services aux entreprises et aux organismes à but non lucratif partenaires des projets de R-D aux étapes pré concurrentielle et concurrentielle de la mobilisation et de la commercialisation du savoir par l'entremise de bureaux de transfert des technologies, de relations industrielles et de recherche communautaire. Au pays, 26 parcs de recherche sont situés sur un campus ou près d'une université.



Coopération en science, en technologie et en innovation entre le Canada et l'Union européenne

Le Canada et l'Union européenne comptent déjà de nombreuses années de collaboration dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation. En 1996, ils ont signé l'Accord de coopération scientifique et technologique dans le but « d'encourager et de faciliter la coopération entre la Communauté et le Canada dans les domaines d'intérêt commun dans lesquels les Parties favorisent la réalisation de progrès scientifiques et technologiques en apportant leur soutien à des activités de recherche et développement. »

L'accord de 1996 a donné lieu à la création du Comité mixte de coopération scientifique et technologique (CMCST), qui se réunit tous les 12 à 18 mois pour énoncer les priorités en matière de coopération scientifique et technologique, rendre compte des collaborations existantes et formuler des recommandations pour accentuer la collaboration dans les secteurs prioritaires. Les priorités actuelles, établies lors de la dernière rencontre du CMCST en mars 2013, sont la santé, l'agriculture et l'agroalimentaire, les technologies de l'information et des communications, l'Arctique, les sciences de la mer, l'aérospatiale ainsi que la formation et la mobilité des chercheurs.



CHAPITRE 2

PROGRAMMES CANADIENS QUI OFFRENT DU FINANCEMENT AUX EUROPÉENS

Le gouvernement du Canada offre divers types de bourses d'études et de programmes par l'entremise de plusieurs ministères et organismes fédéraux pour favoriser la mobilité internationale des étudiants et des professeurs. Le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement du Canada rassemble tous les renseignements sur ces programmes dans un même site Web.

Site Web : <http://www.scholarships-bourses.gc.ca>

Les programmes offerts dans chacune des 10 provinces du Canada varient considérablement. Ils sont déterminés par la capacité budgétaire de la province, le mandat qu'elle s'est fixé en matière d'innovation et d'éducation et les demandes qui relèvent de sa compétence. Pour ce motif, certains gouvernements provinciaux n'offrent pas directement de programme aux étudiants, aux chercheurs postdoctoraux et aux professeurs étrangers.

Voici une sélection de programmes nationaux et provinciaux pouvant fournir un financement direct aux étudiants, aux chercheurs postdoctoraux et aux professeurs étrangers.

Programmes nationaux

Programme de chaires d'excellence en recherche du Canada

→ **Type de programme : Recherche**

→ **Secteurs thématiques :**

- + sciences et technologies de l'environnement;
- + technologies de l'information et des communications (économie numérique);
- + santé et sciences et technologies de la vie;
- + ressources naturelles et énergie.

→ **Possibilité de financement :**

Le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC) remet à des chercheurs de calibre mondial jusqu'à 10 millions de dollars canadiens répartis sur sept ans afin qu'ils réalisent d'ambitieux programmes de recherche dans des universités canadiennes.

→ **Critères d'admissibilité pour les Européens:**

Des demandes peuvent être soumises par les meilleurs chercheurs du monde qui souhaitent élaborer d'ambitieux programmes de recherche dans des universités canadiennes.

→ **Plus d'informations**

Site Web : <http://www.cerc.gc.ca/home-accueil-fra.aspx>

Personne-ressource : information@cerc.gc.ca



Programme de chaires de recherche du Canada

- **Type de programme : Recherche**
- **Thématique du programme : Tous les domaines**
- **Possibilité de financement :**

Le Programme des chaires de recherche du Canada investit 300 millions de dollars canadiens par année afin d'attirer et de retenir certains des chercheurs les plus accomplis et prometteurs du monde. Les titulaires de chaire visent à atteindre l'excellence en recherche dans les domaines des sciences naturelles, du génie, des sciences de la santé et des sciences humaines.

- **Critères d'admissibilité pour les Européens :**

Le programme s'adresse aux professeurs titulaires et aux professeurs agrégés (niveau 1) ainsi qu'aux professeurs agrégés et aux professeurs adjoints (niveau 2) de toute nationalité. La candidature de chercheurs étrangers peut être soumise par les établissements hôtes potentiels au Canada à tout moment de l'année.

- **Plus d'informations**

Site Web : <http://www.chairs-chaire.gc.ca/home-accueil-fra.aspx>

Personne-ressource : information@chairs-chaire.gc.ca

Bourses postdoctorales Banting

- **Type de programme : Programme de renforcement des capacités**
- **Thématique du programme : Tous les domaines**
- **Possibilité de financement :**

Les bourses postdoctorales Banting, dont la valeur est de 70 000 dollars canadiens par année, pendant deux ans, ont pour objet d'attirer et de retenir les meilleurs chercheurs postdoctoraux pour leur permettre d'exploiter leur potentiel de meneurs et de connaître le succès à titre de futurs chefs de file en recherche.

- **Critères d'admissibilité pour les chercheurs européens :**

Les citoyens européens peuvent soumettre leur candidature. Les candidats qui ne sont pas citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada peuvent recevoir une bourse Banting uniquement par l'entremise d'un établissement canadien.

- **Plus d'informations**

Site Web : <http://banting.fellowships-bourses.gc.ca/>

Personne-ressource : banting@researchnet-recherchenet.ca

Bourses d'études supérieures du Canada Vanier

- **Type de programme : Programme de renforcement des capacités**
- **Thématique du programme : Tous les domaines**
- **Possibilité de financement :**



Les bourses d'études supérieures du Canada Vanier ont été mises sur pied pour recruter et garder au pays les meilleurs étudiants au doctorat du monde en leur offrant des bourses d'études d'une valeur de 50 000 dollars canadiens par année et d'une durée de trois ans, au plus. Les candidats doivent faire preuve de leadership et avoir obtenu d'excellents résultats pendant leurs études supérieures.

→ **Critères d'admissibilité pour les chercheurs européens :**

Les citoyens européens peuvent soumettre leur candidature. Les candidats doivent faire l'objet d'une mise en candidature par une université canadienne.

→ **Plus d'informations**

Site Web : <http://www.vanier.gc.ca/>

Personne-ressource : vanier@cihr-irsc.gc.ca

CRSNG – Programme de bourses d'études supérieures à incidence industrielle

→ **Type de programme : Formation**

→ **Thématique du programme : Tous les domaines des sciences et du génie**

→ **Possibilité de financement :**

Le Programme de bourses d'études supérieures à incidence industrielle fournit une aide financière à des diplômés hautement qualifiés en sciences naturelles et en génie. Cette aide leur permet d'acquérir une expérience de recherche en industrie tout en poursuivant des études supérieures au Canada.

→ **Critères d'admissibilité pour les Européens :**

Les candidats étrangers qualifiés peuvent soumettre leur candidature, mais le CRSNG se réserve le droit de limiter le nombre d'étudiants étrangers qui participent au programme de temps à autre.

→ **Plus d'informations**

Site Web : <http://www.nserc-crsng.gc.ca/>

Personne-ressource : schol@nserc-crsng.gc.ca

CRSNG – Programme de bourses de recherche scientifique dans les laboratoires canadiens

→ **Type de programme : Recherche**

→ **Thématique du programme : Tous les domaines des sciences naturelles et du génie**

→ **Possibilité de financement :**

Le Programme de bourses de recherche scientifique dans les laboratoires canadiens du CRSNG offre à de nouveaux scientifiques et ingénieurs prometteurs la possibilité de travailler avec des groupes de recherche ou des chefs de file dans les laboratoires et les



établissements de recherche du gouvernement canadien. Les bourses sont accordées pour un an avec possibilité de renouvellement pour une deuxième et une troisième années, à la discrétion du ministère concerné. Le nombre de bourses varie selon les budgets des ministères et organismes participant au programme.

→ **Critères d'admissibilité pour les chercheurs européens :**

Les candidats doivent avoir obtenu un doctorat en sciences naturelles ou en génie d'une université reconnue au cours des cinq dernières années. Les candidats actuellement inscrits à un programme de doctorat dans une université reconnue peuvent soumettre leur candidature. Toutefois, ils doivent prévoir satisfaire à toutes les exigences du diplôme (y compris la soutenance de la thèse) dans les six mois qui suivent la présentation de leur demande. Si le candidat a quitté le marché du travail et interrompu ses activités de recherche pour cause de maternité ou d'éducation d'un enfant pour une période d'au moins un an après l'obtention de son diplôme de doctorat, le CRSNG prolongera la période d'admissibilité à six ans. Le candidat ne peut présenter plus de deux fois une demande de bourse de recherche scientifique dans les laboratoires du gouvernement canadien.

→ **Plus d'informations**

Site Web : <http://www.nserc-crsng.gc.ca>

Personne-ressource : schol@nserc-crsng.gc.ca

CRSH – Subventions de développement Savoir

→ **Type de programme : Programme de recherche**

→ **Thématique du programme : Tous les domaines des sciences sociales et humaines**

→ **Possibilité de financement :**

Les subventions de développement Savoir visent à appuyer les étapes initiales de la recherche. Elles favorisent l'approfondissement de nouvelles questions de recherche ainsi que l'expérimentation de nouvelles approches théoriques, idées et méthodes. Elles servent à financer des initiatives de développement de la recherche à court terme (jusqu'à deux ans) proposées par un chercheur travaillant seul ou en équipe. Les demandes soumises doivent respecter les objectifs suivants :

- + approfondir les connaissances par des perspectives à caractère disciplinaire, interdisciplinaire ou multisectoriel en appuyant les meilleurs chercheurs;
- + appuyer de nouvelles approches de recherche portant sur des sujets complexes et importants, y compris ceux qui dépassent les capacités d'un seul chercheur, d'un seul établissement ou d'une seule discipline;
- + offrir une formation de grande qualité aux étudiants;



- + financer l'application du savoir aux possibilités et aux enjeux sociaux;
- + mobiliser les connaissances susceptibles de générer des répercussions et d'offrir des avantages sur les plans intellectuel, culturel, social et économique – que ces connaissances proviennent ou non du milieu universitaire ou qu'elles lui soient ou non destinées.

→ **Critères d'admissibilité pour les chercheurs européens :**

Les chercheurs affiliés à un établissement postsecondaire étranger peuvent participer à titre de cocandidats; la justification de la collaboration internationale doit être clairement énoncée dans la demande.

→ **Plus d'informations**

Site Web : www.sshrc-crsh.gc.ca

Personne-ressource : developpementsavoir@sshrc-crsh.gc.ca

CRSH – Subventions de partenariat

→ **Type de programme : Programme de recherche, d'innovation, de renforcement des capacités et de mobilisation des connaissances**

→ **Thématique du programme : Tous les domaines des sciences sociales et humaines**

→ **Possibilité de financement :**

Les subventions de partenariat aident à financer des partenariats nouveaux et existants sur quatre à sept ans pour faire progresser la recherche, la formation en recherche ou la mobilisation des connaissances en sciences humaines par une collaboration mutuelle et un partage de leadership intellectuel ainsi que par des ressources sous forme de contributions en espèces ou en nature. Un partenariat est un accord officiel de collaboration bilatérale ou multilatérale entre un candidat et un ou plusieurs partenaires dont au moins un établissement d'enseignement postsecondaire canadien d'une part, et au moins un établissement qui ne doit pas être l'établissement ou l'organisme qui administrera les fonds, d'autre part. Des partenariats peuvent être établis entre établissements d'enseignement postsecondaire ou entre un ou plusieurs établissements d'enseignement postsecondaire et un ou plusieurs partenaires ne faisant pas partie du milieu de l'enseignement. Les membres d'un partenariat s'engagent à travailler ensemble afin de réaliser leurs objectifs communs pour leur profit mutuel.

→ **Critères d'admissibilité pour les chercheurs européens :**

Les établissements d'enseignement postsecondaire à l'étranger peuvent participer à titre de cocandidats. Les cocandidats des établissements postsecondaires européens peuvent obtenir le financement offert par le CRSH de deux façons : a) remboursement des dépenses liées aux activités de recherche ou b) entente auxiliaire



entre l'établissement postsecondaire canadien et l'établissement européen visant le transfert des fonds à l'établissement européen.

→ **Plus d'informations**

Site Web : www.sshrc-crsh.gc.ca

Personne-ressource : subventionsdepartenariat@sshrc-crsh.gc.ca

CRSH – Subventions de développement de partenariat

→ **Type de programme : Programme de recherche, d'innovation et de mobilisation des connaissances**

→ **Thématique du programme : Tous les domaines des sciences sociales et humaines**

→ **Possibilité de financement :**

Les subventions de développement de partenariat fournissent du financement sur une période d'un à trois ans afin de mener de la recherche et des activités connexes en sciences humaines, notamment la mobilisation des connaissances et la participation significative d'étudiants et de nouveaux chercheurs, en favorisant de nouveaux partenariats avec des partenaires existants ou potentiels ou en élaborant et en mettant à l'essai de nouvelles approches en partenariat au chapitre de la recherche ou des activités connexes pouvant donner lieu à des pratiques exemplaires ou à des modèles ayant le potentiel d'être adaptés par d'autres ou de s'étendre à l'échelle régionale, nationale ou internationale.

→ **Critères d'admissibilité pour les chercheurs européens :**

Les établissements d'enseignement postsecondaire à l'étranger peuvent participer à titre de cocandidats. Les cocandidats des établissements postsecondaires européens peuvent obtenir le financement offert par le CRSH de deux façons : a) remboursement des dépenses liées aux activités de recherche ou b) entente auxiliaire entre l'établissement postsecondaire canadien et l'établissement européen visant le transfert des fonds à l'établissement européen.

→ **Plus d'informations**

Site Web : www.sshrc-crsh.gc.ca

Personne-ressource : subventionsdepartenariat@sshrc-crsh.gc.ca

CRSH – Subventions Connexion

→ **Type de programme : Programme de mobilisation des connaissances**

→ **Thématique du programme : Tous les domaines des sciences sociales et humaines**

→ **Possibilité de financement :**

Les subventions Connexion appuient des événements et des activités de rayonnement à court terme ciblant des initiatives de mobilisation



des connaissances. Ces événements et activités constituent des occasions d'échanger des connaissances et d'aborder des questions de recherche d'intérêt pour les participants. Les événements et les activités de rayonnement financés par une subvention Connexion servent souvent de première étape à des projets plus complets et à long terme potentiellement admissibles à d'autres occasions de financement offertes par le CRSH.

→ **Critères d'admissibilité pour les chercheurs européens :**

Les établissements d'enseignement postsecondaire à l'étranger peuvent participer à titre de cocandidats. Les cocandidats des établissements postsecondaires européens peuvent obtenir le financement offert par le CRSH de deux façons : a) remboursement des dépenses liées aux activités de recherche ou b) entente auxiliaire entre l'établissement postsecondaire canadien et l'établissement européen visant le transfert des fonds à l'établissement européen.

→ **Plus d'informations**

Site Web : www.sshrc-crsh.gc.ca

Personne-ressource : connexion@sshrc-crsh.gc.ca

IRSC – Collaboration internationale

→ **Type de programme : Programme de recherche, de renforcement des capacités et de transfert de connaissances**

→ **Thématique du programme : Santé**

→ **Possibilité de financement :**

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) encouragent les chercheurs canadiens à participer à des projets de recherche internationaux ou à des collaborations internationales, lorsqu'il y a lieu, en offrant des fonds pour financer des recherches effectuées dans d'autres pays ou en collaboration directe avec des chercheurs ou des utilisateurs des connaissances travaillant dans d'autres pays.

Les IRSC favorisent les demandes dans le domaine de la santé mondiale qui démontrent que le projet de recherche proposé a le potentiel d'améliorer l'état de santé de la population mondiale. Les IRSC contribuent et accordent leur soutien à des projets de recherche internationaux et à des collaborations internationales dans de nombreux domaines, dont entre autres l'établissement de priorités dans la recherche en santé mondiale et le développement de la capacité nationale et internationale de recherche en santé.

Les chercheurs étrangers peuvent présenter une demande à titre de **candidat principal**, de **cocandidat** ou de **collaborateur** pourvu qu'ils répondent à la définition correspondante dans le Guide de subventions et bourses des IRSC (<http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/805.html>), ainsi qu'aux critères d'admissibilité de la possibilité de financement.



Ils ne sont pas tenus d'avoir un statut d'employé ou d'universitaire au sein d'un [établissement admissible des IRSC](#).

Les chercheurs étrangers doivent remplir les conditions d'admissibilité de [candidat principal désigné](#), telles que :

- + passer au moins six mois par année dans un établissement canadien;
- + avoir un statut d'employé ou d'universitaire au sein d'un établissement admissible des IRSC.

Le candidat principal désigné des IRSC peut transférer des fonds à des membres de son équipe (c.-à-d. chercheurs, stagiaires, utilisateurs des connaissances, etc.) travaillant dans d'autres pays avec l'autorisation de l'[établissement payé](#) canadien. La responsabilité de l'utilisation et du suivi des fonds transférés à un établissement non admissible incombe en premier lieu à l'établissement principal.

→ **Plus d'informations**

Site Web : Pour obtenir un aperçu du processus de demande de financement auprès des IRSC, veuillez vous reporter au lien suivant : <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/795.html>.

Pour voir les possibilités de financement des IRSC, veuillez consulter la base de données sur les possibilités de financement des IRSC <https://www.researchnet-recherchenet.ca>

La Fondation canadienne pour l'innovation

- **Type de programme : Infrastructure de recherche**
- **Thématique du programme : Tous les domaines**
- **Possibilité de financement :**

La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) est une société à but non lucratif créée par le gouvernement du Canada en vertu de la Loi d'exécution du budget de 1997. Elle a pour mission de produire des retombées pour les Canadiens en accroissant la capacité des universités, des collèges, des hôpitaux et d'autres établissements de recherche canadiens à but non lucratif de poursuivre des activités de R-D technologique d'envergure internationale.

L'infrastructure financée par la FCI comprend l'équipement de pointe, les laboratoires, les bases de données, les spécimens, les collections scientifiques, les ordinateurs et les logiciels, les liens de communications et les bâtiments nécessaires pour mener des travaux de recherche d'avant-garde.

→ **Critères d'admissibilité pour les Européens :**

Les établissements admissibles soumettent des propositions aux différents programmes de la FCI, lesquelles sont évaluées en fonction des trois critères généraux suivants :

- + qualité de la recherche et besoin en infrastructure;



- + contribution au renforcement de la capacité d'innovation;
- + retombées potentielles de la recherche pour le Canada.

La FCI finance jusqu'à 40 pour cent des coûts d'infrastructure d'un projet. Cette formule permet de trouver le financement de contrepartie auprès de partenaires des secteurs privé, public et à but non lucratif.

→ **Plus d'informations**

Site Web : <http://www.innovation.ca/fr>

Mitacs

Mitacs est un organisme national à but non lucratif qui collabore avec les universités, les entreprises ainsi que les gouvernements fédéral et provinciaux pour établir des partenariats appuyant l'innovation industrielle et sociale au Canada.

Mitacs – Programme Accélération

- **Type de programme : Programme de recherche, de formation et de mobilisation des connaissances**
- **Thématique du programme : Tous les domaines**
- **Possibilité de financement :**

Le programme Accélération est un programme de stages évolutifs qui permet aux étudiants aux cycles supérieurs et aux chercheurs postdoctoraux de collaborer avec des entreprises partenaires à des projets de recherche d'intérêts communs. Au départ, les projets ont une durée de quatre mois et obtiennent un financement de 15 000 \$. Ils peuvent ensuite être prolongés en fonction des besoins du candidat. Les candidatures sont acceptées tout au long de l'année.

- **Critères d'admissibilité pour les Européens :**

Les étudiants européens qui poursuivent des études à temps plein dans une université canadienne peuvent soumettre leur candidature de même que les chercheurs postdoctoraux européens qui travaillent dans une université canadienne.

- **Plus d'informations**

Site Web : <https://www.mitacs.ca/fr/programmes/acceleration>

Personne-ressource : acceleration@mitacs.ca

Mitacs – Programme Élévation

- **Type de programme : Programme de recherche, de formation et de mobilisation des connaissances**
- **Thématique du programme : Tous les domaines**
- **Possibilité de financement :**

Le programme Élévation offre, par voie de concours, une formation sur mesure en gestion de la recherche et en leadership aux



nouveaux chercheurs postdoctoraux. D'une durée de deux ans, le stage comporte des ateliers de perfectionnement professionnels liés au champ de spécialisation des chercheurs postdoctoraux et la réalisation d'un projet en collaboration avec un partenaire industriel et un superviseur universitaire. Cette bourse fait l'objet d'un appel de propositions semestriel.

→ **Critères d'admissibilité pour les Européens :**

Les chercheurs postdoctoraux qui travaillent dans une université canadienne peuvent soumettre leur candidature.

→ **Plus d'informations**

Site Web : <https://www.mitacs.ca/fr/programmes/elevation>

Personne-ressource : elevation@mitacs.ca

Mitacs – Programme de stages de recherche Globalink

→ **Type de programme : Recherche**

→ **Thématique du programme : Tous les domaines**

→ **Possibilité de financement :**

Le programme de stages de recherche Globalink est un concours qui s'adresse aux finissants du premier cycle de huit pays partenaires de Mitacs et qui se déroule sur 12 semaines dans une université canadienne chaque année entre mai et septembre.

→ **Critères d'admissibilité pour les Européens :**

Les finissants de premier cycle de France peuvent soumettre leur candidature à l'automne 2015 afin de venir au Canada en mai 2016.

→ **Plus d'informations**

Site Web : <https://www.mitacs.ca>

Personne-ressource : globalink@mitacs.ca

Bourse de recherche Mitacs Globalink

→ **Type de programme : Recherche**

→ **Thématique du programme : Tous les domaines**

→ **Possibilité de financement :**

La bourse de recherche Mitacs Globalink offre un financement pour permettre aux étudiants de mener des projets de recherche à l'étranger. Les finissants du premier cycle ou les étudiants aux cycles supérieurs ainsi que des professeurs de leur université canadienne collaborent avec les professeurs d'universités du Brésil, de Chine, de l'Inde, du Mexique, de la Turquie et du Vietnam dans le cadre de projets de recherche d'intérêts mutuels d'une durée de 12 à 24 semaines. Les candidatures sont acceptées toute l'année.

→ **Critères d'admissibilité pour les Européens :**

Les finissants du premier cycle et les étudiants aux cycles supérieurs



européens qui poursuivent des études à temps plein dans une université canadienne peuvent soumettre leur candidature.

→ **Plus d'informations**

Site Web : <https://www.mitacs.ca>

Personne-ressource : international@mitacs.ca

Programmes provinciaux

Fonds de recherche du Québec

Dans leurs domaines respectifs, le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies, le Fonds de recherche du Québec – Santé et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture, ont pour mandat :

- + d'assurer le développement stratégique et cohérent de la recherche au Québec et de la soutenir financièrement;
- + de soutenir financièrement la formation des chercheurs;
- + d'établir les partenariats nécessaires à la réalisation de leur mission;
- + de promouvoir et de soutenir financièrement la mobilisation des connaissances.

Fonds de recherche du Québec – Santé – Formation postdoctorale pour les candidats non-résidents du Québec

→ **Type de programme : Bourses de formation**

→ **Thématique du programme : Santé**

→ **Possibilité de financement :**

Cette formation postdoctorale s'adresse aux citoyens étrangers et aux citoyens canadiens (candidats des autres provinces canadiennes ou résidents permanents du Canada) non domiciliés au Québec qui désirent poursuivre leur formation postdoctorale au Québec. Le programme vise à aider les titulaires d'un doctorat (Ph. D.) à parfaire leur formation et à élargir leurs champs d'intérêt. Il a aussi pour but d'encourager ces chercheurs à connaître de nouveaux milieux scientifiques et à acquérir de nouvelles méthodologies de recherche, des compétences en gestion de projet de recherche et en supervision d'étudiants ainsi que des habiletés en communication. Le FRQS s'attend à ce que le directeur de stage agisse à titre de mentor pour le développement de la carrière universitaire du candidat.

→ **Plus d'informations**

Site Web : <http://www.frqs.gouv.qc.ca>

Fonds de recherche du Québec – Nature et Technologies – Courts séjours de recherche ou de perfectionnement pour étudiants étrangers

→ **Type de programme : Programme de formation**



→ **Thématique du Programme :**

Ce programme de bourses d'excellence pour étudiants étrangers vise à soutenir l'internationalisation des activités de recherche dans les établissements d'enseignement supérieur du Québec, à attirer les meilleurs chercheurs et les meilleurs étudiants étrangers et, enfin, à favoriser le rayonnement des universités québécoises.

→ **Plus d'informations**

Site Web : <http://www.frqs.gouv.qc.ca>

Fondation de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick (FRSNB) – Subvention de mise sur pied

→ **Type de programme : Programme de recherche**

→ **Thématique du Programme :**

Santé, en particulier les sciences biomédicales, la recherche clinique, la recherche sur les services et les systèmes de santé, et la recherche sur la santé des populations, incluant les déterminants d'ordre culturel, social et environnemental

→ **Possibilité de financement :**

Le programme de subvention de mise sur pied a pour but de contribuer à attirer des chercheurs exceptionnels au Nouveau-Brunswick en offrant un financement pour la création de programmes indépendants de recherche en santé dans la province. Même si le chercheur est le candidat, l'on s'attend à ce que le chercheur et le chef de département collaborent à la préparation de la demande. Le programme est offert chaque année, sous réserve de la disponibilité des fonds.

- + La subvention peut atteindre un montant de 60 000 dollars canadiens par année, pour une période de deux ans;
- + La subvention peut servir de fonds de contrepartie avec un autre organisme, pourvu que la demande ait déjà été présentée à l'autre organisme, ou approuvée par celui-ci, au moment où la demande est présentée à la FRSNB, et que toutes les exigences et les procédures de la FRSNB soient respectées;
- + La moitié des fonds peut servir à dégager le chercheur de ses responsabilités pédagogiques;
- + Les fonds sont versés à l'organisme demandeur lorsque le candidat a accepté une offre de poste menant à la permanence, et ils doivent être utilisés dans les deux ans à partir de la date d'acceptation.

→ **Critères d'admissibilité pour les chercheurs européens :**

Pour être admissible à présenter une demande, le chercheur doit :

- + Être citoyen canadien ou résident permanent, ou avoir présenté



- une demande pour obtenir ce statut, et ne pas être simultanément étudiant aux cycles supérieurs, titulaire d'une bourse de recherche ou d'une autre bourse de formation, ou employé d'une entreprise à but lucratif;
- + Ne pas avoir obtenu auparavant une subvention d'établissement de la FRSNB ni une subvention de nouveau chercheur de la FRSNB;
 - + Pouvoir s'engager à consacrer au moins la moitié de son temps à la recherche; la FRSNB pourrait effectuer les vérifications nécessaires concernant cette disponibilité;
 - + Être parrainé par le doyen et le directeur de département visé d'une université du Nouveau-Brunswick;
 - + Les demandes seront acceptées dans les quinze mois suivant la date de l'avis de notification de la décision originale reçu de l'organisme subventionnaire national.

Site Web : <http://www.nbhfr.com/fr/subvention-d'etablissement-frsnb>

Bourses Nouveau chercheur du Beatrice Hunter Cancer Research Institute et de la Fondation de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick (BHCRI/FRSNB)

- **Type de programme : Programme de recherche**
- **Thématique du programme : Santé, cancer**
- **Possibilité de financement :**

La Fondation de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick (FRSNB) et le Beatrice Hunter Cancer Research Institute (BHCRI) ont le plaisir d'offrir d'annoncer que des bourses Nouveau chercheur de 25 000 dollars canadiens par année jusqu'à concurrence de deux ans sont offertes à des chercheurs admissibles qui entreprennent des activités de recherche sur le cancer au Nouveau-Brunswick.

- **Critères d'admissibilité pour les chercheurs européens :**

Les Européens peuvent présenter une demande visant cette subvention. Pour être admissible, le candidat doit :

- + détenir un poste d'universitaire ou de chercheur qui lui permet de réaliser les travaux de recherche proposés;
- + effectuer les travaux de recherche au sein d'un établissement du Nouveau-Brunswick;
- + effectuer des travaux de recherche indépendants pendant la durée du financement.

- **Plus d'informations**

Site Web : <http://www.nbhfr.com>



CHAPITRE 3

PROGRAMMES CANADIENS EN MATIÈRE DE SCIENCE, DE TECHNOLOGIE ET D'INNOVATION QUI OFFRENT DES OCCASIONS DE PARTENARIAT AUX EUROPÉENS

Programme nationaux

Agriculture et Agroalimentaire Canada – Programme de participation étrangère à la recherche

- **Type de programme : Recherche**
- **Thématique du programme : Agriculture et agroalimentaire**
- **Possibilité de financement :**

Le programme de participants étrangers à la recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) jumelle des scientifiques étrangers de talent avec des chercheurs de l'AAC pour entreprendre des projets de recherche approuvés au Canada. AAC fournit des lignes directrices en matière de recherche, une formation scientifique, de l'espace de recherche et du matériel. Les sujets de recherche doivent porter sur des sujets d'intérêt commun, être prioritaires et présenter un avantage pour les équipes de recherche du Canada et le pays d'origine du participant étranger ou l'organisme commanditaire, en plus d'être liés au domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Les candidats intéressés peuvent communiquer avec le scientifique d'AAC chargé des propositions pour obtenir de plus amples renseignements et discuter de la question.

- **Critères d'admissibilité pour les Européens :**

Les talents scientifiques, notamment les étudiants (en particulier aux cycles supérieurs), les scientifiques ou les professionnels de la recherche étrangers et d'organismes internationaux peuvent participer aux activités de recherche d'AAC à titre de « participants étrangers à la recherche ». À ce titre, le candidat doit tenter d'obtenir des bourses de son pays d'origine ou de son organisme international afin de couvrir ses frais d'hébergement et de subsistance pendant son séjour au Canada. AAC n'offre aucun programme de bourses. Cependant, il n'exige ni n'applique aucuns droits de scolarité.

- **Plus d'informations**

Site Web : <http://www.agr.gc.ca>

Génome Canada

Génome Canada investit dans des projets de recherche à grande échelle dans des domaines clés comme l'agriculture, l'environnement, les pêches, la foresterie, la santé et les nouvelles technologies, et gère ces projets. Génome Canada appuie aussi des projets de recherche sur les enjeux de la recherche en génomique liés à l'éthique, à l'environnement, à l'économie, au droit et à la société (GE3LS). De plus, cinq centres d'innovation de science et de technologie (S et T) aux capacités techniques très perfectionnées ont été créés au Canada pour soutenir les



projets à grande échelle.

Les équipes de recherche peuvent compter comme cocandidats des chercheurs étrangers, du secteur privé (organismes à but lucratif) ou de laboratoires fédéraux. Le financement de Génome Canada est toutefois restreint aux travaux effectués dans les établissements admissibles de Génome Canada; autrement dit, Génome Canada n'appuiera pas la recherche effectuée à l'extérieur du Canada, dans des organismes à but lucratif ou dans des laboratoires fédéraux sauf si les coûts engagés sont fondés sur une entente ou un contrat raisonnable d'honoraires à l'acte. Pour obtenir des renseignements sur les appels de demandes en vigueur, veuillez consulter le site

<http://www.genomecanada.ca/fr/>

Conseil national de recherches du Canada (CNRC)

Le CNRC comprend trois divisions intégrées de R-D (Génie, Technologies émergentes et Sciences de la vie), chacune étant guidée par des organes consultatifs composés de chefs de file de l'industrie. Ces divisions de coordination proposent actuellement 12 portefeuilles intégrés, groupés et axés sur des domaines industriels prioritaires, revêtant chacun un grand intérêt stratégique et économique pour le Canada. Les programmes que ces portefeuilles renferment visent à répondre à des priorités et à des défis commerciaux particuliers au moyen de services techniques et consultatifs, d'installations de recherche, de licences d'exploitation et de programmes et d'occasions de partenariats uniques en leur genre. Le CNRC est un organisme du gouvernement du Canada. Il rend des comptes au Parlement par le truchement du ministre de l'Industrie et est administré par un conseil de membres choisis parmi sa clientèle.

CNRC – EUREKA

→ **Type de programme : Programme de renforcement des capacités**

→ **Secteur thématique :**

Les partenariats en R-D peuvent être proposés peu importe le domaine d'application civile. Les grappes EUREKA sont axées sur certains secteurs d'intérêt stratégique : TIC, énergie, eau et fabrication.

→ **Description du programme :**

EUREKA est un réseau intergouvernemental spécialisé dans la R D orientée vers le marché auquel participent plus de 40 pays européens, en plus d'Israël, de la Corée du Sud et, depuis 2012, du Canada. Pour les membres de l'industrie, les centres de recherche et les universités qui visent à réaliser des projets de R-D à l'étranger, mais qui hésitent à composer avec la complexité et les risques connexes, EUREKA simplifie le



processus de partenariat technologique, repère et confirme des sources de financement nationales dans le pays en question, mène un processus rigoureux de vérification diligente et donne une approbation reconnue à l'échelle internationale au moyen de l'étiquette EUREKA qui accroît le rendement du capital investi. Les résultats bénéfiques sont éloquentes : Depuis sa création en 1985, EUREKA a engendré plus de 5 300 projets industriels dans presque tous les secteurs d'application civile (non militaire) et géré près de 30 milliards d'euros (42 milliards de dollars canadiens) de financement public et privé.

→ **Critères d'admissibilité pour les Européens :**

Les projets doivent viser au moins deux États membres d'EUREKA, dont le Canada. Les chefs de projet peuvent être des membres de l'industrie (grandes entreprises ou PME), des membres du milieu universitaire et des instituts de recherche en ce qui concerne les projets individuels. Dans le cadre du programme Eurostars d'EUREKA, les chefs de projet doivent être des PME menant des activités de R-D (moins de 250 employés).

→ **Plus d'informations**

Site Web : <http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/apropos/mondiale/eureka.html>

CRSNG – Subventions de réseaux stratégiques (SRS)

→ **Type de programme : Programme de recherche, de renforcement des capacités et de mobilisation des connaissances**

→ **Secteurs thématiques :**

- + sciences et technologies de l'environnement;
- + technologies de l'information et des communications (économie numérique);
- + fabrication;
- + ressources naturelles et énergie.

→ **Possibilité de financement :**

Le programme Subventions de réseaux stratégiques appuie des propositions de recherche complexes qui comprennent des collaborations multisectorielles dans des domaines ciblés qui pourraient comporter des avantages importants pour l'économie, la société ou l'environnement du Canada au cours des dix prochaines années.

→ **Critères d'admissibilité pour les Européens :**

Les Européens peuvent collaborer avec les réseaux stratégiques du CRSNG en fournissant leurs propres fonds. Selon la disponibilité des fonds, les réseaux stratégiques existants du CRSNG pourraient être admissibles à présenter une demande dans le cadre de l'Initiative de renforcement des réseaux stratégiques, qui offre un financement supplémentaire afin de renforcer et d'établir des liens internationaux.

→ **Plus d'informations**

Site Web : <http://www.nserc-crsng.gc.ca>

Personne-ressource : rpp@nserc-crsng.gc.ca



CRSNG – Subventions de projets stratégiques (SPS)

→ **Type de programme** : Programme de recherche et de renforcement des capacités

→ **Secteurs thématiques** :

- + sciences et technologies de l'environnement;
- + technologies de l'information et des communications (économie numérique);
- + fabrication;
- + ressources naturelles et énergie.

Possibilité de financement : Le programme Subventions de projets stratégiques finance des projets de recherche, au stade préliminaire, dans des domaines ciblés qui pourraient comporter des avantages importants pour l'économie, la société et l'environnement du Canada au cours des dix prochaines années.

→ **Critères d'admissibilité pour les Européens** :

Les Européens peuvent collaborer aux projets stratégiques en fournissant leurs propres fonds. Les chercheurs français peuvent présenter une demande dans le cadre d'un appel parallèle bilatéral de l'Agence nationale de la recherche (ANR).

→ **Plus d'informations**

Site Web : <http://www.nserc-crsng.gc.ca>

Personne-ressource : rpp@nserc-crsng.gc.ca

CRSNG – Programme de formation orientée vers la nouveauté, la collaboration et l'expérience en recherche (FONCER)

→ **Type de programme** : Programme de formation

→ **Secteurs thématiques** : Au moins 60 pour cent du financement du programme FONCER est destiné aux secteurs prioritaires suivants :

- + sciences et technologies de l'environnement;
- + technologies de l'information et des communications;
- + fabrication;
- + ressources naturelles et énergie.

Possibilité de financement : Le programme FONCER vise à améliorer le contexte dans lequel se déroulent le mentorat et la formation des chercheurs canadiens de demain afin de perfectionner notamment leurs compétences professionnelles ainsi que leurs compétences en matière de communication et de collaboration et de leur permettre d'acquérir une expérience utile dans un milieu de recherche universitaire ou non.

Critères d'admissibilité pour les Européens : Les Européens peuvent collaborer aux projets financés dans le cadre du programme FONCER en fournissant leurs propres fonds. Les chercheurs allemands peuvent présenter une demande dans le cadre d'un appel bilatéral de la



Fondation allemande de recherche (DFG).

→ **Plus d'informations**

Site Web : <http://www.nserc-crsng.gc.ca>

Personne-ressource : create@nserc-crsng.gc.ca

Technologies du développement durable Canada (TDDC)

Technologies du développement durable Canada soutient la commercialisation, la croissance et l'accès aux marchés de l'exportation des technologies propres canadiennes. Gérant un portefeuille d'entreprises d'une valeur de plus de 2 milliards de dollars canadiens, TDDC démontre que les technologies propres stimulent la création d'emplois, la productivité et la prospérité économique. TDDC exploite deux fonds qui visent le développement et la démonstration de solutions technologiques novatrices. Le fonds Technologies du DD soutient des projets qui touchent les changements climatiques, la pureté de l'air, la propreté de l'eau et la salubrité des sols. Le Fonds de biocarburants ProGen soutient la création d'installations de démonstration à grande échelle, premières du genre, qui produiront les combustibles renouvelables de prochaine génération.

TDDC – Fonds Technologies du DD

→ **Type de programme : Programme de commercialisation**

→ **Thématique du programme : Technologies propres**

→ **Possibilité de financement :**

Le fonds Technologies du DD soutient des projets qui touchent les changements climatiques, la pureté de l'air, la propreté de l'eau et la salubrité des sols.

→ **Critères d'admissibilité pour les Européens :**

Le projet doit être mené (principalement) au Canada et doit renforcer la capacité du Canada à développer et à démontrer les technologies propres des organisations établies au pays. Les Européens et les entités européennes peuvent collaborer avec les Canadiens à des projets financés par le fonds Technologies du DD. Les Européens et les entités européennes peuvent faire des contributions en nature, en argent ou en travail consultatif, mais ne peuvent recevoir un financement direct du fonds Technologies du DD.

→ **Plus d'informations**

Site Web : www.sdtc.ca

TDDC – Fonds de biocarburants ProGen

→ **Type de programme : Programme de commercialisation**

→ **Thématique du programme : Biocarburants de prochaine**



génération

→ **Possibilité de financement :**

Le Fonds de biocarburants ProGen soutient la création d'installations de démonstration à grande échelle, premières du genre, qui produiront les combustibles renouvelables de prochaine génération.

Critères d'admissibilité pour les Européens : Le projet doit être mené entièrement ou principalement au Canada et doit renforcer la capacité du Canada à développer et à démontrer les technologies propres d'organisations établies au pays. Les Européens et les entités européennes peuvent collaborer avec les organisations canadiennes à des projets financés par le Fonds de biocarburants ProGen. Les Européens et les organisations européennes peuvent faire des contributions en nature, en argent ou en travail consultatif, mais ne peuvent recevoir un financement direct du Fonds de biocarburants ProGen.

→ **Plus d'informations**

Site Web : www.sdtc.ca

Programmes provinciaux

Alberta Innovates

Alberta Innovates est un système d'innovation financé par la province qui est unique en son genre, selon les entreprises et les chercheurs de partout dans le monde. Les entreprises, le gouvernement et les universités collaborent afin de faire circuler des ressources, des experts et des idées entre divers secteurs. Les chercheurs des universités collaborent sans être restreints par certains obstacles du milieu universitaire.

Service Connector d'Alberta Innovates

→ **Type de programme :**

Programme de recherche, de formation, de renforcement des capacités et de mobilisation des connaissances

→ **Secteurs thématiques :**

Biotechnologie, santé, énergie, environnement, nanotechnologie, génomique, protéomique et métabolomique, ainsi que technologies de l'information et des communications (TIC). Les appels portent sur tous les secteurs thématiques.

→ **Description du programme :**

Le personnel professionnel du service Connector consulte les chercheurs, les organisations ou les entreprises (y compris au sein de l'Union européenne) qui souhaitent collaborer à des projets de recherche et d'innovation en Alberta. Le personnel peut explorer les intérêts du client, ses domaines d'expertise, ses partenaires de



collaboration, ses plans de projet, sa stratégie de financement et d'autres questions pertinentes afin de déterminer les meilleurs liens possibles au sein du système d'innovation de l'Alberta en fonction de la situation particulière du client. Le service Connector est financé par le gouvernement de l'Alberta afin de consulter les clients et aucuns frais ne sont associés à l'utilisation du service.

→ **Critères d'admissibilité pour les Européens :**

Le service Connector s'adresse à toute personne intéressée par la recherche et l'innovation en Alberta. Les critères d'admissibilité varient selon les besoins particuliers des projets, des partenaires, des programmes et des services et selon les besoins en infrastructure. Veuillez communiquer avec le service Connector afin de discuter des besoins particuliers de votre projet et de votre situation.

→ **Plus d'informations**

Site Web : www.albertainnovates.ca/connector

Ministère de la Recherche et de l'Innovation (MRI) de l'Ontario

Le ministère de la Recherche et de l'Innovation appuie la recherche de classe mondiale, la commercialisation et l'innovation partout en Ontario à l'aide de divers programmes et services comme le Fonds pour la recherche en Ontario, le Fonds pour les projets pilotes d'innovation et le Fonds ontarien de capital-risque.

Le ministère collabore avec des partenaires de recherche dans les universités, les collèges et les hôpitaux, ainsi qu'avec des entrepreneurs et des chefs d'entreprise, afin de promouvoir les découvertes scientifiques et la commercialisation de nouvelles technologies et de nouveaux produits dans des marchés partout dans le monde. Le ministère tire parti de la main-d'œuvre compétente, de l'esprit d'entrepreneuriat et des pôles industriels très développés qui existent en Ontario pour créer une culture d'innovation qui favorise la création d'emplois et la croissance économique pour tous les Ontariens.

Programme d'excellence en recherche du Fonds pour la recherche en Ontario (Programme ER-FRO)

→ **Type de programme : Financement des activités de recherche**

→ **Thématique du programme :**

Toutes les disciplines de recherche sont admissibles, mais les demandes portant sur les trois domaines ciblés sont encouragées : bioéconomie et technologies propres; technologies de la santé de pointe; et médias numériques et technologie de l'information et des communications.



→ **Description du programme :**

Le Programme d'excellence en recherche du Fonds pour la recherche en Ontario (Programme ER-FRO) octroie aux instituts de recherche des fonds pour couvrir les frais de fonctionnement de grands projets de recherche transformateurs qui représentent une valeur stratégique pour la province.

→ **Critères d'admissibilité pour les Européens :**

Le programme encourage la recherche collaborative entre plusieurs pays, toutefois, seuls les instituts ontariens peuvent faire une demande et les fonds octroyés dans le cadre du Programme ER-FRO doivent servir à financer la recherche entreprise en Ontario.

→ **Plus d'informations**

Site Web : www.ontario.ca

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science du Québec (MESRS)

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science du Québec (MESRS) a pour mission de soutenir le développement et de promouvoir la qualité de l'enseignement collégial et de l'enseignement universitaire afin de favoriser l'accès aux formes les plus élevées du savoir et de la culture, notamment par le développement des connaissances et des compétences, à toute personne qui en a la volonté et l'aptitude. Il a également pour mission de contribuer à l'essor de la recherche, notamment fondamentale et appliquée, de la science, de l'innovation et de la technologie, entre autres dans les milieux universitaires, industriels et sociaux, dans une perspective de développement durable en favorisant particulièrement l'accès au savoir, le développement économique, le progrès social et le respect de l'environnement.

→ **Plus d'informations**

Site Web: www.mesrs.gouv.qc.ca

MESRS – Congé fiscal pour chercheurs étrangers

→ **Type de programme : Mesure fiscale**

→ **Thématique du programme : Tous les domaines**

→ **Description du programme :**

Les candidats bénéficiant de cette mesure ont droit à un congé d'impôt provincial d'une durée maximale de cinq ans. Congé de 100 % pour les deux premières années, 75 % la troisième année, 50 % la quatrième année, 25 % la cinquième année.

→ **Critères d'admissibilité pour les chercheurs européens :**

Ce programme s'adresse aux chercheurs qui ne sont pas des résidents



fiscaux du Canada. Ils doivent détenir l'équivalent d'un diplôme de deuxième cycle québécois, ou plus, et travailler au sein d'une entreprise canadienne (et non pas d'une université) qui effectue des activités de recherche et développement au Québec. Enfin, ils doivent se consacrer presque exclusivement à des tâches de recherche et développement dans l'entreprise.

→ **Plus d'informations**

Site Web : <http://www.economie.gouv.qc.ca>

Personne-ressource : conges.fiscaux@economie.gouv.qc.ca

MESRS – Congé fiscal pour experts étrangers

→ **Type de programme : Mesure fiscale**

→ **Thématique du programme : Tous les domaines**

→ **Description du programme :**

Les candidats bénéficiant de cette mesure ont droit à un congé d'impôt provincial d'une durée maximale de cinq ans. Congé de 100 % pour les deux premières années, 75 % la troisième année, 50 % la quatrième année, 25 % la cinquième année.

→ **Critères d'admissibilité pour les chercheurs européens :**

Ce programme s'adresse aux experts qui ne sont pas des résidents fiscaux du Canada. Ils doivent détenir l'équivalent d'un diplôme de premier cycle québécois et travailler au sein d'une entreprise canadienne (et non pas d'une université) qui effectue des activités de recherche et développement au Québec. Ils doivent se consacrer presque exclusivement à des tâches de valorisation des résultats de la recherche et du développement dans l'entreprise. La valorisation peut se faire sous forme de commercialisation de l'innovation, de financement des activités d'innovation, de transfert des technologies (brevets, licences, etc.) et de gestion de l'innovation.

→ **Plus d'informations**

Site Web : <http://www.economie.gouv.qc.ca>

Personne-ressource : conges.fiscaux@economie.gouv.qc.ca



Ministères et organismes à vocation scientifique du Canada

Les treize ministères et organismes à vocation scientifique (MOVS) du Canada ont le mandat de réaliser des activités de recherche pour appuyer l'élaboration des politiques gouvernementales, d'établir et de tenir à jour les dispositions réglementaires et les normes, de contribuer à la production d'un nouveau savoir et dans certains cas, d'assurer le transfert des technologies et des connaissances vers d'autres secteurs. La plupart de ces activités de recherche sont effectuées dans quelque 200 laboratoires fédéraux de partout au pays, la plupart situés sur les campus universitaires, ou à proximité de ceux-ci, afin de faciliter la collaboration. Les chercheurs fédéraux collaborent aussi de façon régulière avec des intervenants étrangers. En plus d'exercer leurs activités de recherche de base, les MOVS administrent des programmes particuliers susceptibles d'intéresser les chercheurs européens.

- + Site Web d'Agriculture et Agroalimentaire Canada :
<http://www.agr.gc.ca/fra/science-et-innovation/?id=1360882179814>
- + Site Web de l'Agence canadienne d'inspection des aliments :
www.inspection.gc.ca
- + Site Web de l'Agence spatiale canadienne :
<http://www.asc-csa.gc.ca/fra/scientifique/default.asp>
- + Site Web de Recherche et développement pour la défense Canada :
<http://www.drdc-rddc.gc.ca/fr/partenariats.page>
- + Site Web de Pêches et Océans Canada :
<http://www.dfo-mpo.gc.ca/research-recherche/index-fra.htm>
- + Site Web d'Environnement Canada :
<http://www.ec.gc.ca/scitech/default.asp?lang=Fr&n=AC4418A5-1>
- + Site Web sur les partenariats de Santé Canada :
<http://www.hc-sc.gc.ca/sr-sr/part/index-fra.php>
- + et site Web sur les programmes de bourses de Santé Canada :
<http://www.hc-sc.gc.ca/sr-sr/rescar/fellow-bours/index-fra.php>
- + Site Web Science d'Industrie Canada :
<http://www.science.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=F1444081-1>
- + Site Web du Centre de recherches pour le développement international :
<http://www.idrc.ca/FR/Programs/Pages/default.aspx>
- + Site Web du Conseil national de recherches Canada :
<http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/solutions/collaboration/index.html>
- + Site Web de Statistique Canada :
<http://www.statcan.gc.ca>



Les deux organismes ci-dessous sont chargés d'effectuer des activités de recherche dans plusieurs domaines. Les parties intéressées sont invitées à consulter leurs sites Web de afin d'obtenir des renseignements liés aux divers types de transport et à l'ensemble des ressources naturelles du Canada, par exemple les ressources forestières et minières.

- + Site Web de Ressources naturelles Canada : <http://www.mnca.gc.ca/accueil>
- + Site Web de Transports Canada : www.tc.gc.ca

Centres d'excellence de l'Ontario

Les Centres d'excellence de l'Ontario (CEO) stimulent le développement de l'économie ontarienne en favorisant la création de nouveaux emplois, produits, services, technologies et entreprises. En partenariat avec l'industrie, les CEO investissent pour commercialiser des innovations provenant des collèges, universités et hôpitaux de recherche financés par les fonds publics de la province.

Les projets de commercialisation et de perfectionnement du talent que soutiennent les CEO se situent dans les segments de l'économie qui favoriseront la prospérité future et la compétitivité mondiale de l'Ontario. Ces segments incluent l'énergie et l'environnement; la fabrication de pointe; les technologies de pointe en santé; les technologies de l'information et des communications et les produits multimédias numériques.

Grâce à leur gamme flexible de programmes, les CEO continuent d'agir à titre de catalyseurs pour le développement commercial novateur en aidant les entreprises à croître et à obtenir un succès commercial durable ainsi qu'à devenir concurrentielles à l'échelle mondiale. Les CEO offrent du financement au milieu universitaire et au secteur industriel de l'Ontario et comptent trois principaux secteurs de programmes, soit la collaboration entre le milieu universitaire et l'industrie, l'entrepreneuriat et la commercialisation.

→ **Plus d'informations**

Site Web : <http://www.oce-ontario.org/fr/programmes>

Michael Smith Foundation for Health Research (MSFHR)

La Colombie-Britannique est l'hôte d'un milieu dynamique de recherche en santé qui jouit d'une réputation d'excellence à l'échelle internationale. Pilier central du soutien de la recherche en santé en C.-B., la MSFHR est un organisme qui offre aux chercheurs les plus brillants



à l'échelle de la province la possibilité de créer une innovation de calibre mondial et de repousser les limites de la recherche en santé. La MSFHR a été fondée en 2001 par le gouvernement provincial afin de redynamiser les initiatives de recherche en santé de la C.-B. et de stimuler des investissements considérables provenant de diverses sources de financement. Grâce à des subventions accordées à plus de 1 500 chercheurs, la MSFHR a réussi à :

- + Découvrir des solutions aux principaux problèmes de santé. Les programmes de la MSFHR améliorent la capacité de la C.-B. à produire une innovation en santé de calibre mondial en offrant un soutien essentiel aux jeunes chercheurs en début de carrière et aux grands chercheurs en devenir.
- + Créer des liens entre le savoir et l'action. En tant que chef de file provincial en sciences et en transfert des connaissances, la MSFHR tente de combler les écarts entre les connaissances et la pratique dans la prestation de soins de santé.
- + Mobiliser des partenaires afin d'aborder les priorités provinciales. Pour exploiter le pouvoir de la recherche en santé afin de favoriser l'innovation et le changement, il faut une certaine coordination et une vision stratégique. En tant que porte-parole impartiale de confiance du milieu de la recherche en santé de la C.-B., la MSFHR fait preuve de leadership et réunit divers intervenants aux fins de la planification et de la prise de mesures à l'échelle de la province.

→ **Plus d'informations**

Site Web : www.msfhr.org

Personne-ressource : info@msfhr.org



Méthodologie

Tous les renseignements recueillis aux fins du présent guide sont accessibles publiquement par l'entremise du gouvernement du Canada et des organismes des gouvernements provinciaux visés et ont été vérifiés auprès des administrateurs de programme appropriés.

Projet ERA-Can+

Le Guide des programmes canadiens en matière de science, de technologie et d'innovation est un produit du projet ERA-Can+. Mis sur pied afin d'aider les Canadiens à obtenir du financement dans le cadre d'Horizon 2020, ERA-Can+ est un programme pluriannuel (2014 à 2020) en matière de science et de technologie financé par la Commission européenne. S'appuyant sur plusieurs années de collaboration fructueuse, le projet ERA-Can+ favorisera une collaboration accrue entre les chercheurs et les innovateurs canadiens et européens des secteurs universitaire et privé.

Le consortium ERA-Can+ est dirigé par l'Agenzia per la Promozione della Ricerca Europea (APRE) en Italie. Les autres partenaires européens sont le Zentrum für Soziale Innovation (ZSI) en Autriche, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en France et la Projektträger im Deutschen Zentrum für Luft- und Raumfahrt (DLR) en Allemagne. Les partenaires canadiens sont l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC), le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) du Canada et le Forum des politiques publiques (FPP).

Un complément d'information sur le projet ERA-Can+ et les activités connexes se trouvent au www.era-can.net